

Registre de donneurs vivants
jumelés par échange de bénéficiaires

RÉPONSES AUX QUESTIONS IMPORTANTES QUE VOUS VOUS POSEZ



Société canadienne du sang
donnez, c'est dans votre nature

UN DON DE REIN DE DONNEUR VIVANT
GREFFE DE REIN DE DONNEUR VIVANT
PAR ÉCHANGE DE BÉNÉFICIAIRES
TAGES D'UN REGISTRE NATIONAL
CIAIRES? UN DON DE REIN DE S
TAGES DE LA GREFFE DE REIN D
VANTS JUMELÉS PAR ÉCHANGE
SONT LES AVANTAGES D'UN RE
ÉCHANGE DE BÉNÉFICIAIRES? U
SONT LES AVANTAGES DE LA G
DONNEURS VIVANTS JUMELÉS
VEAUTÉ? QUELS SONT LES AVA
D'ORGANE PAR ÉCHANGE DE BÉ
UTILE? QUELS SONT LES AVANT
REGISTRE DE DONNEURS VIVAN
UNE NOUVEAUTÉ? QUELS SONT
DON D'ORGANE PAR ÉCHANGE
EST-IL UTILE? QUELS SONT LES
MENT LE REGISTRE DE DONNEU
VANTS EST-IL UNE NOUVEAUTÉ
MENTS SUR LE DON D'ORGANE
TYPE DE DON EST-IL UTILE? QU
REIN? COMMENT LE REGISTRE
NEURS VIVANTS EST-IL UNE NO
RENSEIGNEMENTS SUR LE DON
POURQUOI CE TYPE DE DON ES
IL DONNER UN REIN? COMMEN
L'ÉCHANGE DE DONNEURS VIVA
DE PLUS AMPLES RENSEIGNEM
CELA CONSISTE? POURQUOI CE

VOUS VOUS POSEZ BEAUCOUP DE QUESTIONS.

Le Registre de donneurs vivants jumelés par échange de bénéficiaires a peut-être la réponse...

Notre but, ici à la Société canadienne du sang, étant de favoriser la solidarité, nous avons créé un registre national de donneurs vivants jumelés par échange de bénéficiaires, afin d'aider davantage de personnes atteintes d'une maladie rénale chronique.

Ce registre est géré avec la collaboration des personnes concernées par les greffes de rein et permet aux donneurs incompatibles avec la personne qui aurait dû bénéficier de leur don d'aider quelqu'un d'autre.

Cette brochure vous explique comment fonctionne notre registre et ce qu'il peut faire pour vous.

UN DON DE REIN DE SON VIVANT : EN QUOI CELA CONSISTE?

Lorsque l'on parle de greffe de rein, c'est à un donneur décédé que l'on pense d'emblée. Il s'agit dans ce cas d'un don post mortem. Une personne en bonne santé peut cependant faire un don de son vivant. Après avoir été prélevé chirurgicalement sur le **donneur**, le rein est greffé sur le **receveur**. On parle alors de couple donneur-receveur.

POURQUOI CE TYPE DE DON EST-IL UTILE?

Il existe trois formes de traitement contre l'insuffisance rénale chronique (maladie rénale chronique) : la dialyse, la greffe de rein de donneur décédé et la greffe de rein de donneur vivant.

La greffe est généralement préférable à la dialyse, mais il n'y a pas suffisamment de reins disponibles provenant de donneurs décédés. De nombreux patients attendant un greffon de tels donneurs ne verront donc jamais leurs espoirs se réaliser.

QUELS SONT LES AVANTAGES DE LA GREFFE DE REIN DE DONNEUR VIVANT?

- Les reins de donneurs vivants sont généralement plus sains et plus viables que ceux de donneurs décédés.
- Les personnes atteintes d'une maladie rénale chronique doivent parfois patienter des années avant de recevoir un rein d'un donneur décédé. Le don de son vivant permet d'écourter l'attente du bénéficiaire, mais aussi celle des autres patients, puisque le nom du greffé est supprimé de la liste d'attente.

- Une telle greffe permet d'éviter la dialyse dans certains cas.
- La date du don et de la greffe peut être fixée lorsque l'état de santé du donneur et du receveur est le plus favorable.
- De nombreux donneurs estiment que le fait d'avoir contribué à la santé d'autrui leur a personnellement beaucoup apporté.

N'IMPORTE QUI PEUT-IL DONNER UN REIN?

Toute personne majeure en bonne santé peut envisager de donner un rein de son vivant. Des analyses sanguines doivent d'abord être réalisées pour savoir si la personne est **compatible** avec le destinataire de son don (autrement dit, s'ils forment un **couple compatible**). D'autres analyses sont ensuite entreprises pour savoir si le donneur et le receveur sont médicalement en mesure de subir les interventions chirurgicales nécessaires.

Si les analyses sanguines révèlent qu'ils sont **incompatibles**, cela veut dire que leurs groupes sanguins ne sont pas compatibles ou que les anticorps (protéines présentes dans le sang) du receveur entraîneront un rejet du greffon.

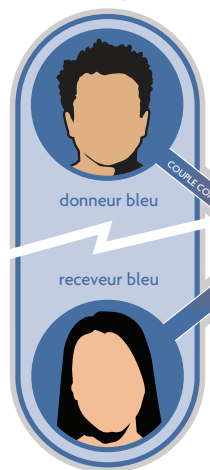
COMMENT LE REGISTRE DE DONNEURS VIVANTS JUMELÉS PAR ÉCHANGE DE BÉNÉFICIAIRES FONCTIONNE-T-IL?

Lorsqu'un donneur et un receveur incompatibles sont disposés à faire un échange, des analyses médicales sont réalisées pour savoir si leur état de santé le leur permet. Si tel est le cas, leur profil médical est inscrit dans le Registre de donneurs vivants jumelés par échange de bénéficiaires.

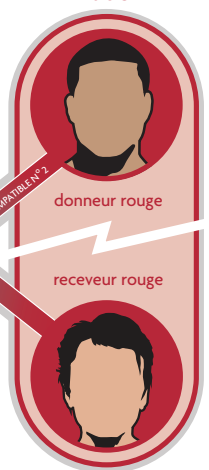
Ce registre est une base de données informatique sécurisée contenant le profil de couples donneur-receveur incompatibles. Il permet de comparer le profil de tous les couples enregistrés à l'échelle nationale et de savoir dans quels cas un échange de bénéficiaires est envisageable.

Voici comment cela fonctionne :

COUPLE INCOMPATIBLE BLEU



COUPLE INCOMPATIBLE ROUGE



- *Le donneur bleu souhaite donner un rein au receveur bleu, mais ils sont incompatibles.*
- *Le donneur rouge voudrait quant à lui faire un don au receveur rouge, mais eux aussi sont incompatibles.*
- *Le donneur bleu est toutefois compatible avec le receveur rouge, tandis que le donneur rouge est compatible avec le receveur bleu.*
- *Nous pouvons établir ces liens de compatibilité automatiquement si les donneurs et les receveurs sont inscrits au Registre. Les médecins déterminent ensuite si l'échange est possible. Les receveurs ont ainsi davantage de chances de bénéficier d'une greffe.*

L'ÉCHANGE DE DONNEURS VIVANTS EST-IL UNE NOUVEAUTÉ?

Non. L'échange de donneurs vivants est une pratique répandue dans le monde. Il est d'ailleurs à l'origine d'un certain nombre de greffes de rein au Canada.

QUELS SONT LES AVANTAGES D'UN REGISTRE NATIONAL?

Grâce au Registre de donneurs vivants jumelés par échange de bénéficiaires, les donneurs peuvent permettre au malade avec lequel ils sont incompatibles ainsi qu'à un autre malade de bénéficier d'une greffe.

Nous pouvons effectuer une recherche parmi tous les couples enregistrés au Canada en vue d'un échange de bénéficiaires. Plus les donneurs inscrits sont nombreux, plus les chances d'en trouver un compatible sont élevées. Si nous n'avions pas de registre national informatisé, les recherches se limiteraient à un petit nombre de couples et la compatibilité serait plus difficile à établir.

PARTICIPATION VOLONTAIRE ET RETRAIT

L'inscription au registre est tout à fait volontaire. Les participants sont libres de s'en retirer à tout moment avant l'étape du prélèvement des organes.

La Société canadienne du sang au service de la santé des Canadiens

La Société canadienne du sang est un organisme de bienfaisance national sans but lucratif ayant pour fonction de gérer les dons et greffes d'organes et de tissus à l'échelle nationale. Elle assure également la gestion de l'approvisionnement en sang et en produits sanguins dans l'ensemble des provinces et des territoires, sauf au Québec, ainsi que celle du réseau de moelle et de cellules souches UniVie.

www.sang.ca/organsandtissues

1 866 JE DONNE
(1-866-533-6663)



Société canadienne du sang
donnez, c'est dans votre nature

